



CHOIX D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT ÉCORESPONSABLE

Conçu dans le cadre de la démarche gouvernementale de développement durable, ce document a pour but d'accompagner les ministères et organismes gouvernementaux (MO) dans la mise en œuvre de pratiques concrètes en matière de gestion environnementale. Toute organisation qui désire adopter de telles pratiques peut également s'en inspirer et l'utiliser comme guide de référence.

Au Québec, un nombre croissant d'établissements d'hébergement adhèrent aux principes du développement durable. Leurs actions vont de simples gestes à l'obtention de certifications.

Ainsi, et conformément à la démarche gouvernementale de développement durable, les acheteurs publics peuvent contribuer au développement de services d'hébergement plus respectueux de l'environnement et innovant sur les plans social et économique. L'objectif de cette fiche technique est d'encourager les employés de l'administration publique à choisir des établissements d'hébergement écoresponsables tout en considérant les critères usuels tels que le prix, la situation géographique et la classe.

ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT ÉCORESPONSABLES

Développement durable

Les recommandations contenues dans cette fiche reposent principalement sur les principes suivants de la Loi sur le développement durable du Québec :

- Santé et qualité de vie
- Équité et solidarité sociales
- Protection de l'environnement
- Efficacité économique
- Préservation de la biodiversité
- Respect de la capacité de support des écosystèmes
- Production et consommation responsables

■ Principaux enjeux de développement durable liés au cycle de vie d'un service d'hébergement

Production du service	Distribution	Usage	Fin de vie
<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre : chauffage, climatisation, éclairage, etc. • Réduction de la consommation d'eau : équipements sanitaires et de buanderie, entretien des jardins, etc. • Réduction et gestion de la production de matières résiduelles : déchets solides, matières putrescibles, eaux usées, etc. • Consommation de produits alimentaires : utilisation de produits frais et de saison, produits locaux, réduction du gaspillage, etc. • Amélioration des conditions de travail, de la santé et de la sécurité des travailleurs : travail saisonnier, horaires atypiques, exposition à des substances nocives contenues dans les produits nettoyants, etc. • Contribution au développement économique local et régional : emplois locaux, achat local, promotion du tourisme durable, etc. 	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • Habitudes de la clientèle : changement des draps et des serviettes, chauffage et climatisation, consommation des produits en sachets individuels, tri des matières résiduelles, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des matières résiduelles : tri des matières résiduelles, gestion des eaux usées, etc.

RÉDUIRE SES IMPACTS : ÉVITER UN DÉPLACEMENT GRÂCE À LA TECHNOLOGIE

Il est possible de prendre des mesures afin de limiter les impacts négatifs liés au choix d'un établissement d'hébergement. La première consiste à éviter, si possible, un déplacement. Les nouvelles infrastructures

technologiques, qui permettent notamment la visioconférence, offrent des avantages sur le plan environnemental et en termes d'économies de temps et d'argent.

CHOISIR UN ÉTABLISSEMENT À PROXIMITÉ DU LIEU DE RENCONTRE

Quand vient le temps de faire une réservation dans un établissement d'hébergement, il est préférable de prendre en considération des éléments comme la proximité des lieux de rencontre et des transports en commun.

CHOISIR UN ÉTABLISSEMENT DONT LES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES SONT RECONNUES

Les établissements d'hébergement du Québec font de plus en plus d'efforts pour devenir écoresponsables. Toutefois, la portée de ces efforts peut varier d'un établissement à un autre. De plus, certains hôtels dits « verts » ne le sont que de nom. Devant cette situation, les programmes de reconnaissance des pratiques des établissements d'hébergement sont de bons outils à la disposition des consommateurs qui souhaitent faire des choix plus écoresponsables.

Dans le but de favoriser le choix d'établissements d'hébergement plus écoresponsables, la Direction générale des acquisitions du Centre de services partagés du Québec (DGACQ) propose la liste des établissements qui ont adhéré aux programmes de reconnaissance en développement durable pour l'hôtellerie RéserVert et Clé verte.

Cette liste se trouve dans le [Répertoire des tarifs préférentiels hôteliers](#) accessible sur le Portail d'approvisionnement de la DGACQ. Les établissements qui ont adhéré à ces programmes sont identifiés par le logo « Vers le développement durable » de la DGACQ.

Programmes de reconnaissance des pratiques écoresponsables

La [Corporation de l'industrie touristique du Québec](#) (CITQ) a modifié récemment son système d'évaluation et de classification des établissements d'hébergement afin d'y inclure des mesures en matière de tourisme durable. Les appareils écoénergétiques de climatisation, de chauffage et d'éclairage, la récupération des matières recyclables, l'utilisation de produits biodégradables, équitables ou locaux, celle de papier non traité au chlore et la possibilité de limiter le lavage des draps et des serviettes sont quelques-unes des mesures qui comptent pour 3 % de l'évaluation des établissements hôteliers et pour un peu moins de 2 % de l'évaluation des gîtes.

En complément, il existe des programmes spécifiques à la reconnaissance des établissements d'hébergement écoresponsables. [RéserVert](#) et [Clé verte](#) sont les deux programmes offerts au Québec. Ces programmes, distincts mais complémentaires, sont promus par l'Association des hôteliers du Québec et l'Association des hôtels du Canada.

La CITQ effectue les visites de vérification de tous les établissements du Québec qui participent aux programmes RéserVert et Clé verte.

RéserVert

[RéserVert](#) est un programme lancé en 2007 par l'Association des hôteliers du Québec afin de distinguer les établissements qui intègrent les principes du développement durable dans leurs activités. Le programme est appuyé par Tourisme Québec et est lié à la [Politique touristique du Québec — Vers un tourisme durable](#).

RéserVert propose aux établissements participants un programme d'amélioration continue visant la prise en compte d'enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans les activités de l'entreprise.

Applicable aux établissements de petites et de grandes tailles ainsi qu'aux établissements de une à cinq étoiles, indépendants et appartenant à de grandes chaînes, le programme repose sur la formation continue et sur l'accompagnement personnalisé. Il fait appel à l'engagement de l'hôtelier et de son équipe dans le but de maintenir et d'accroître leur implication chaque année. Les établissements participants affichent un logo arborant un *Thuja occidentalis* à trois couleurs représentant les trois dimensions du développement durable.



Le programme RéserVert vise l'ensemble des fonctions d'un établissement hôtelier :

- Système de gestion
- Ressources humaines
- Réception
- Fonctions administratives
- Rénovation et nouvelle construction
- Entretien ménager
- Entretien technique
- Restauration et banquet
- Ventes et communications

Et il vise notamment ces enjeux :

- Gestion environnementale
- Durabilité du matériel
- Réduction de déchets
- Recyclage
- Réduction des gaz à effet de serre
- Efficacité énergétique
- Conditions de travail
- Santé et sécurité
- Formation des employés

La participation à RéserVert facilite l'obtention d'un nombre accrue de clés vertes.

Clé verte

Lancé en 1997, le programme d'évaluation [Clé verte](#) (« Green Key ») est géré par l'Association des hôtels du Canada. Les [normes du programme sont établies à l'échelle internationale](#) et portent sur la durabilité des activités hôtelières.

Les établissements participants sont désignés par un nombre de clés vertes qui varie de une à cinq clés. Ce nombre de clés indique le niveau de performance de l'établissement quant aux mesures prescrites. Les hôtels classés cinq clés sont considérés comme ayant respecté les normes les plus élevées en matière de gestion environnementale et de responsabilité sociale dans tous les secteurs d'exploitation.

Les critères d'attribution du logo concernent :

- La gestion environnementale de l'entreprise;
- L'entretien ménager;
- Les activités liées aux aliments et breuvages;
- Les salles de réunion et de conférence;
- L'ingénierie.

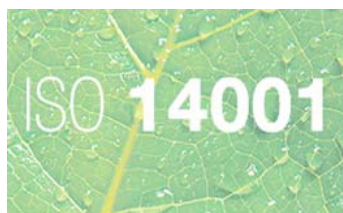
Ils touchent des enjeux tels que :

- La conservation de l'énergie;
- La conservation de l'eau;

- La gestion des déchets solides;
- La qualité de l'air à l'intérieur;
- L'approche communautaire;
- L'infrastructure de l'édifice.

ISO 14001 : 2004 Système de gestion environnementale

ISO 14001 : 2004 est une norme internationalement reconnue qui définit les exigences relatives à la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale. Cette certification repose sur l'évaluation des impacts environnementaux propres à la gestion de l'établissement concerné.



Elle donne l'assurance que les impacts environnementaux d'une organisation font l'objet d'une procédure officielle visant une amélioration continue de l'utilisation des ressources, du traitement des matières résiduelles, de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, etc.

ISO 14001 est une certification accordée par des organisations indépendantes accréditées par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) ou par un de ses mandataires. Certains établissements peuvent cumuler plus d'une certification ISO. La plus courante dans le secteur de l'hébergement est ISO 9001 qui atteste la mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité.

Les frais associés à l'obtention de cette certification et à son renouvellement peuvent être importants. Par conséquent, elle est principalement acquise par de grands établissements d'hébergement.

EN UN CLIN D'OEIL

Mesures à considérer pour choisir un établissement d'hébergement écoresponsable :

Éviter le déplacement

Si cette solution est envisageable, elle est la plus écologique et la plus économique.

Choisir un établissement situé près du lieu de rencontre

Ceci permet d'éviter les déplacements inutiles.

Privilégier les établissements dont les pratiques écoresponsables sont reconnues

Rechercher les certifications RéserVert, Clé verte et ISO 14001; consulter le Répertoire des tarifs préférentiels hôteliers du CSPQ.

Conception et coordination :



Bureau de coordination du développement durable du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)

Dernière mise à jour Web : septembre 2013